Listen to this article

« *Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice,*

car le royaume des cieux est à eux ! » – Matthieu 5 : 10.

Dans l'une de ses béatitudes, le Seigneur déclare : « *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés !* ». Cette condition de rassasiement ne se rapporte pas au temps présent de ce monde mauvais, mais à l'Eglise au-delà du voile et au monde dans l'âge prochain, lorsque apparaîtra le soleil de justice. – Malachie 4 : 2.

Notre texte de référence confirme cela, car il exprime la pensée que les justes qui sont persécutés, auront part au Royaume des cieux.

Nous pourrions nous poser les questions suivantes : Pourquoi les justes doivent-ils être persécutés et en quoi la persécution les aide-t-elle à atteindre le Royaume ? Les Ecritures nous enseignent que le monde se trouve dans une condition mauvaise (1 Jean 5 : 19), sous l'influence du mal, préférant les ténèbres à la lumière. – Jean 3 : 19, 20.

Ainsi, quiconque se détourne du péché et de l'iniquité en s'efforçant de se conformer aux principes de justice, s'oppose à ce puissant courant contraire. Faire le bien, être humble, sympathique, doux, juste, miséricordieux, avoir un cœur pur et favoriser la paix, ne rend personne populaire et n'est pas apprécié dans ce monde, car les œuvres du monde s'opposent toujours à ceux qui mènent une vie pieuse. Ces personnes sont rapidement considérées comme des fanatiques, des bigots ou des hypocrites – « *Or, tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés* ». – 2 Timothée 3 : 12.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Tel fut le chemin de notre Seigneur. Il est venu dans le monde pour racheter l'humanité et manifester son obéissance à Dieu dans des conditions défavorables. Il est écrit « *qu'Il a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes* » – Hébreux 5 : 8. Cela veut dire que par ses souffrances supportées dans des conditions défavorables, Jésus a appris la réelle valeur de l'obéissance, chose impossible dans des conditions favorables.

C'est pour son obéissance jusqu'à la mort qu'Il fut élevé, devenant la Tête de la Nouvelle Création et le Roi du Royaume à venir. C'est à cette même gloire et à ce Royaume qu'est appelée la classe de l'Eglise de Christ pendant l'âge de l'Evangile.

Nous voyons ici la nécessité du choix de l'Eglise pendant le règne du mal, afin qu'elle puisse manifester son obéissance à Dieu dans des conditions défavorables et être jugée digne de participer au Royaume de Christ – « *Si nous persévérons, nous régnerons aussi avec Lui* » – 2 Timothée 2 : 12. Ainsi, comme Jésus a souffert pour la justice, nous souffrons de la même manière, afin que nos souffrances soient comptées avec les siennes en vue de notre participation à sa gloire.

Nous pouvons donc voir combien appropriée et logique est la déclaration de l'apôtre Pierre : « *Réjouissez-vous, au contraire, de la part que vous avez aux souffrances de Christ, afin que vous soyez aussi dans la joie et dans l'allégresse lorsque sa gloire apparaîtra ».* – 1 Pierre 4 : 13.

C'est pourquoi cher lecteur, si comme véritable chrétien tu souffres pour la justice, n'éprouve aucune honte, mais glorifie Dieu pour ce grand privilège et réjouis-toi, car ta récompense sera grande dans le ciel ! (1 Pierre 4 : 16 ; 2 Corinthiens 4 : 17 ; Matthieu 5 : 11, 12).

(Périodique Straż 1935-3-34).

Copyright © Association des Etudiants de la Bible